

ÉTATS FINANCIERS

États financiers consolidés audités

Pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)



NOUVEAU MONDE GRAPHITE

TABLE DES MATIÈRES

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL	2
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	3
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE	4
NOTES ANNEXES	5-36



Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Nouveau Monde Graphite Inc.

Opinion sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière ci-joints de Nouveau Monde Graphite Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2022 et 2021, et des états consolidés du résultat net et du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres et des tableaux consolidés des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2022 et 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation

Les états financiers consolidés ci-joints ont été préparés en supposant que la Société poursuivra son exploitation. Comme il est indiqué à la note 1 des états financiers consolidés, la Société a subi des pertes d'exploitation récurrentes, elle présente un déficit accumulé et a besoin de financement additionnel pour financer ses activités d'acquisition et de mise en valeur, et elle a indiqué que ces conditions jettent un doute important sur sa capacité à poursuivre son exploitation. Les mesures prévues par la direction pour résoudre ces questions sont également décrites à la note 1. Les états financiers ne comprennent pas d'ajustements pouvant être liés aux conséquences de cette incertitude.

Fondement de l'opinion

La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits des présents états financiers consolidés conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes. La Société n'est pas tenue de faire auditer son contrôle interne à l'égard de l'information financière et nous n'avons pas pour mission de procéder à un tel audit. Dans le cadre de nos audits, nous sommes tenus d'acquiescer une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. Par conséquent, nous n'exprimons pas une telle opinion.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502



Nos audits ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

(signé) PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal (Québec) Canada
Le 23 mars 2023

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Société depuis 2017.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF			
ACTIFS COURANTS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	59 924	62 355
Subventions à recevoir et autres actifs courants	12	3 983	3 096
Taxes de vente à recevoir		1 972	2 002
Crédits d'impôt à recevoir		4 362	3 958
Trésorerie et dépôts soumis à des restrictions		621	-
Charges payées d'avance		3 062	2 768
Total des actifs courants		73 924	74 179
ACTIFS NON COURANTS			
Crédits d'impôt à recevoir		5 458	5 509
Placement – Actions cotées en bourse	7	800	-
Immobilisations corporelles	8	64 135	42 103
Immobilisations incorporelles	9	182	481
Actifs au titre de droits d'utilisation	10	2 656	2 254
Trésorerie et dépôts soumis à des restrictions		2 919	1 823
Total des actifs non courants		76 150	52 170
Total de l'actif		150 074	126 349
PASSIF			
PASSIFS COURANTS			
Comptes créditeurs et charges à payer	11	15 429	15 193
Subventions différées		20	-
Partie courante des obligations locatives	13	431	329
Partie courante des emprunts	14	225	208
Total des passifs courants		16 105	15 730
PASSIFS NON COURANTS			
Obligation de démantèlement	16	952	1 009
Emprunts	14	1 763	1 921
Obligations locatives	13	2 386	1 994
Billets convertibles	15	56 544	-
Total des passifs non courants		61 645	4 924
Total du passif		77 750	20 654
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	17.1	210 786	206 483
Autres réserves	15	829	-
Surplus d'apport		25 313	16 102
Déficit		(164 604)	(116 890)
Total des capitaux propres		72 324	105 695
Total du passif et des capitaux propres		150 074	126 349
Continuité de l'exploitation	1		
Engagements	28		

APPROUVÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) Eric Desaulniers – « administrateur »

(s) Daniel Buron – « administrateur »

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

	Notes	Pour les exercices clos les	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
		\$	\$
CHARGES			
Dépenses de prospection et d'évaluation	18	7 427	8 362
Charges liées au projet d'usine de matériaux de batteries	19	19 090	5 976
Frais généraux et frais d'administration	20	28 674	24 203
Autres produits		-	(57)
Perte d'exploitation		55 191	38 484
Coûts (produits) financiers nets	21	(7 877)	1 006
Perte avant impôt		47 314	39 490
Impôt sur le résultat	22	400	400
Perte nette et perte globale		47 714	39 890
Perte de base par action	17.2	(0,86)	(0,93)
Perte diluée par action	17.2	(0,90)	(0,93)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.



NOUVEAU MONDE GRAPHITE INC.
États consolidés des variations des capitaux propres
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Notes	Nombre	Capital-actions	Surplus d'apport et bons de souscription	Autres réserves	Déficit	Total des capitaux propres
			\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2022		55 118 316	206 483	16 102	-	(116 890)	105 695
Actions émises dans le cadre d'un financement	17.1	502 082	3 987	-	-	-	3 987
Options exercées	17.4	253 500	1 153	(417)	-	-	736
Rémunération fondée sur des actions	17.4	-	-	9 628	-	-	9 628
Règlement des intérêts sur les billets convertibles de 2022	15	-	-	-	829	-	829
Frais d'émission d'actions		-	(837)	-	-	-	(837)
Perte nette et perte globale		-	-	-	-	(47 714)	(47 714)
Solde au 31 décembre 2022		55 873 898	210 786	25 313	829	(164 604)	72 324

	Notes	Nombre	Capital-actions	Surplus d'apport et bons de souscription	Composante capitaux propres du billet convertible	Déficit	Total des capitaux propres (insuffisance)
			\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2021		27 299 332	60 537	10 761	364	(77 000)	(5 338)
Actions émises dans le cadre de placements	17.1	11 479 977	114 242	-	-	-	114 242
Bons de souscription exercés	17.3	7 821 700	17 825	(198)	-	-	17 627
Options exercées	17.4	720 201	3 339	(1 137)	-	-	2 202
Actions émises en paiement d'intérêts	15 – 17.1	297 106	2 697	-	-	-	2 697
Rémunération fondée sur des actions	17.4	-	-	6 676	-	-	6 676
Frais d'émission d'actions		-	(7 170)	-	-	-	(7 170)
Conversion du billet convertible de 2020	15 – 17.1	7 500 000	15 013	-	(364)	-	14 649
Perte nette et perte globale		-	-	-	-	(39 890)	(39 890)
Solde au 31 décembre 2021		55 118 316	206 483	16 102	-	(116 890)	105 695

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.



TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Notes	Pour les exercices clos les	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
		\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Perte nette		(47 714)	(39 890)
Dotations aux amortissements	8-10	4 557	1 095
Variation de la juste valeur – Actions cotées en bourse	7	1 700	-
Variation de la juste valeur – Dérivés incorporés	15	(11 059)	-
Intérêt sur les billets convertibles	15	829	-
Perte (gain) de change non réalisé		352	(1 022)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	20	-	5
Rémunération fondée sur des actions	17.4	8 706	6 676
Désactualisation incluse dans les coûts financiers	21	816	2 058
Variation nette du fonds de roulement	23	(3 068)	(3 247)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation		(44 881)	(34 325)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Entrées d'immobilisations corporelles	8	(26 678)	(36 984)
Placement en actions cotées en bourse	7	(2 500)	-
Trésorerie et dépôts soumis à restrictions		(1 641)	(921)
Subventions reçues	12	2 821	3 327
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(27 998)	(34 578)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produits tirés d'un financement	17.1	3 987	114 242
Produits tirés de billets convertibles, déduction faite des frais d'émission	15	67 042	-
Produits tirés d'emprunts, déduction faite des frais d'émission	14	-	1 189
Remboursement d'emprunts et d'obligations locatives	13, 14	(594)	(2 408)
Produits tirés de l'exercice de bons de souscription	17.3	-	17 627
Produits tirés de l'exercice d'options sur actions	17.4	736	2 202
Frais d'émission d'actions		(878)	(7 121)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		70 293	125 731
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		155	1 007
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(2 431)	57 835
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		62 355	4 520
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		59 924	62 355
Activités d'investissement et de financement hors caisse	23		

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES

1. NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Nouveau Monde Graphite Inc. (la « Société » ou la « société mère ») a été créée le 31 décembre 2012 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Société se spécialise dans la prospection, l'évaluation et la mise en valeur de biens miniers situés au Québec et développe du matériel d'anodes à base de graphite naturel de qualité batterie destiné au secteur du lithium-ion.

Les actions de la Société sont inscrites sous les symboles NMG à la Bourse de New York, NOU à la Bourse de croissance TSX (« TSXV »), et NM9A à la Bourse de Francfort. Le siège social de la Société est situé au 481 rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints, Québec, Canada, J0K 3B0.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») applicables à une entreprise en situation de continuité d'exploitation, qui envisagent la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des activités à mesure qu'ils viennent à échéance dans un avenir prévisible.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a comptabilisé une perte nette après impôt de 47,7 M\$, des sorties de trésorerie liés à ses activités d'exploitation de 44,9 M\$ et un déficit accumulé de 164,6 M\$ et ne génère pas encore de flux de trésorerie positifs ni de bénéfices. En se basant sur toute l'information disponible à propos du futur, incluant au moins, mais sans s'y limiter, les douze prochains mois, la direction estime que sans l'obtention de financement supplémentaire, la Société ne dispose pas de liquidités suffisantes pour poursuivre ses dépenses prévues au cours des douze prochains mois.

De telles circonstances indiquent l'existence d'incertitudes significatives qui jettent un doute important sur la capacité de la Société de poursuivre son exploitation et, par conséquent, sur le caractère approprié de l'utilisation des principes comptables s'appliquant aux entités en situation de continuité d'exploitation. Ayant conscience de ces circonstances, la Société a complété un placement privé de billets convertibles non garantis de 67,2 M\$ (50 M\$ US) (note 15) en novembre 2022.

La capacité de la Société à poursuivre son exploitation et à financer ses activités de mise en valeur et d'acquisition sera fonction de la capacité de la direction à réunir des fonds supplémentaires à l'avenir, sous une forme ou une autre, que ce soit par l'émission d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres, par une réduction des dépenses ou par une combinaison de partenariats stratégiques, d'arrangements de coentreprise, de financements de projet par emprunts, d'accords d'achat, de financements par redevances et d'autres formes de financement offertes sur les marchés financiers. Bien que la direction ait réussi à trouver du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle soit à nouveau en mesure d'y parvenir à l'avenir ni que ces sources de financement ou ces initiatives soient accessibles ou qu'elles le seront à des conditions acceptables pour la Société.

Les présents états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, des charges et des classifications de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité de l'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être significatifs.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »).

Les méthodes comptables énoncées à la note 3 ont été appliquées de façon uniforme à tous les exercices présentés dans les présents états financiers consolidés, sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 23 mars 2023.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés de la Société regroupent les comptes de la société mère et de ses filiales. La société mère contrôle une filiale quand elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et qu'elle est capable d'influer directement sur ces rendements du fait de son pouvoir sur la filiale.

Toutes les opérations et tous les soldes entre les sociétés du groupe sont éliminés à la consolidation, y compris les profits et les pertes latents sur les opérations entre les sociétés du groupe. Les montants présentés dans les états financiers de la filiale ont été ajustés lorsque cela était nécessaire afin d'assurer l'uniformité avec les méthodes comptables adoptées par la Société.

Le résultat net et les autres éléments du résultat global des filiales acquises ou vendues au cours de la période sont comptabilisés à partir de la date d'effet de l'acquisition, ou jusqu'à la date d'effet de la cession, selon le cas.

Filiales

Information sur les filiales importantes de la Société, toutes détenues en propriété exclusive, au 31 décembre 2022 :

NOM DE LA FILIALE	ACTIVITÉ PRINCIPALE	PAYS DE CONSTITUTION	ANNÉE DE CONSTITUTION
Quartier Nouveau Monde Inc.	Société immobilière	Canada	2017
Nouveau Monde Europe LTD	Société commerciale	Angleterre et Pays de Galles	2020

3.2 MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés du groupe sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère et de ses filiales et monnaie de présentation.

Les transactions en devises étrangères sont initialement comptabilisées au cours du change au comptant de leur monnaie fonctionnelle respective en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change au comptant en vigueur à la date de clôture. Les écarts sont inscrits à l'état du résultat net et du résultat global.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique en devises étrangères sont convertis au cours du change en vigueur à la date de la transaction initiale.

3.3 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse bancaire et de dépôts à court terme dont l'échéance est de moins de trois mois.

3.4 CRÉDITS D'IMPÔT À RECEVOIR

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable sur les dépenses de prospection admissibles engagées, à un crédit de droits remboursable pour perte aux termes de la Loi sur l'impôt minier (Québec) et à un crédit d'impôt pour la recherche et le développement. Les crédits d'impôt sont comptabilisés comme une réduction des coûts engagés en fonction des estimations formulées par la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt s'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et qu'elle continuera à se conformer à l'ensemble des conditions qui s'y rattachent.

3.5 SUBVENTIONS À RECEVOIR

La Société reçoit régulièrement des subventions dans le cadre de divers programmes incitatifs. La comptabilisation initiale de ces subventions a lieu lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et lorsque la Société a l'intention de se conformer aux conditions qui s'y rattachent. L'aide financière reçue pour des dépenses engagées est systématiquement portée en diminution de ces dépenses au cours de la même période comptable où elles ont été engagées.

3.6 COÛTS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les coûts de recherche sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de développement sont inscrits à l'actif lorsqu'ils remplissent les conditions nécessaires énoncées dans IAS 38, *Immobilisations incorporelles*.

3.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les immobilisations sont inscrites à l'actif et amorties selon le mode linéaire dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global. En général, les taux d'amortissement sont les suivants :

Bâtiments	10-25 ans
Matériel	2-15 ans
Meubles	3-7 ans
Ordinateurs	3 ans
Matériel roulant	5 ans

La valeur résiduelle, la méthode d'amortissement et la durée de vie utile de chaque actif sont revues au moins une fois l'an, à la clôture de l'exercice. Les profits et pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles correspondent à la différence entre le produit tiré de la cession des actifs et la valeur comptable de ceux-ci et sont présentés à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, au développement ou à la construction d'actifs admissibles, qui sont des actifs pour lesquels une longue période de temps est nécessaire avant qu'ils soient prêts pour leur utilisation prévue, sont capitalisés au coût de ces actifs, jusqu'à ce que les actifs soient en grande partie prêts pour leur utilisation prévue. Les intérêts sur la dette à long terme sont capitalisés dans les actifs en construction jusqu'à ce que la quasi-totalité des activités nécessaires pour préparer l'actif en vue de son utilisation prévue soient terminées. Autrement, les coûts d'emprunt sont passés en charges au résultat net lorsqu'ils sont engagés. Les coûts d'emprunt engagés au cours de l'exercice attribuables à l'acquisition, au développement ou à la construction d'actifs admissibles étaient négligeables.

3.8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels et les licences à durée de vie définie. Les immobilisations sont inscrites à l'actif et amorties selon le mode linéaire dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe un indice qu'elles ont pu se déprécier.

En général, les taux d'amortissement sont les suivants :

Logiciels	2 ans
Licences	2-10 ans

3.9 PROJET DE LA MINE MATAWINIE

La direction a établi qu'à partir du deuxième trimestre de 2021, le projet de la mine Matawinie avait désormais atteint la phase de développement. Par conséquent, toutes les dépenses relatives au développement de la mine sont inscrites à l'actif à la rubrique « Mine en construction » dans les immobilisations corporelles (voir la note 8). Les dépenses inscrites à l'actif seront comptabilisées au coût jusqu'à ce que le projet Matawinie entre en production commerciale, soit vendu, abandonné ou que la direction détermine qu'il a subi une perte de valeur. Le matériel, les bâtiments et le site minier n'étaient pas encore en fonction au 31 décembre 2022, ainsi l'amortissement débutera lorsque les actifs seront prêts pour leur utilisation prévue.

Les coûts liés à l'exploitation de l'usine de démonstration Matawinie continueront d'être passés en charges lorsqu'ils sont engagés, à la rubrique « Dépenses de prospection et d'évaluation », à moins que les dépenses ne répondent aux critères de comptabilisation établis à la norme IAS 16, *Immobilisations corporelles* ou IAS 38, *Immobilisations incorporelles*.

3.10 PROJET D'USINE DE MATÉRIAUX DE BATTERIES

Les coûts engagés en lien avec la construction du projet d'usine de matériaux de batteries de la Société, comme les usines de démonstration de mise en forme et d'enrobage, sont inscrits à l'actif à la rubrique « Usine de démonstration de matériaux de batteries » dans les immobilisations corporelles (voir la note 8). Les dépenses inscrites à l'actif seront comptabilisées au coût jusqu'à ce que le projet d'usine de matériaux de batteries entre en production commerciale, soit vendu, abandonné ou que la direction détermine qu'il a subi une perte de valeur. Les coûts liés à la phase 2 de l'usine de matériaux de batteries et à l'exploitation de l'usine de démonstration de matériaux de batteries continueront d'être passés en charges lorsqu'ils sont engagés, à la rubrique « Charges liées au projet d'usine de matériaux de batteries », à moins que les dépenses ne répondent aux critères de comptabilisation établis à la norme IAS 16, *Immobilisations corporelles* ou IAS 38, *Immobilisations incorporelles*.

3.11 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Aux fins de la détermination de la dépréciation, les actifs sont regroupés au plus bas niveau pour lequel il existe des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis à un test de dépréciation individuel et certains sont soumis à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie.

Lorsqu'un événement ou un changement de situation indique que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, un actif ou une unité génératrice de trésorerie est soumis à un test de dépréciation.

Une perte de valeur correspondant au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée à l'état du résultat net et du résultat global. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

Il y a reprise d'une perte de valeur si la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

3.12 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans l'état du résultat net et du résultat global, sauf dans la mesure où il se rapporte aux éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

— Impôt exigible

La charge d'impôt exigible correspond au montant de l'impôt sur le bénéfice imposable de l'exercice, calculé aux taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la clôture de l'exercice et ajusté au titre de toute révision de l'impôt à payer à l'égard d'exercices antérieurs.

— Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable, au titre des différences temporaires survenant entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, la différence temporaire n'est pas comptabilisée si elle découle de la comptabilisation initiale du goodwill ou d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment où elle est réalisée, n'a aucune incidence sur le résultat comptable ou imposable. Le montant de l'impôt différé est fonction de la façon dont la valeur comptable des actifs ou des passifs est censée se réaliser ou être réglée, selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'impôt différé est réalisé ou recouvré. Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles à l'égard desquels l'actif pourra être utilisé.

Les actifs et les passifs sont compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ou les actifs et passifs d'impôt différé, et que les actifs et passifs respectifs concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale.

3.13 CAPITAUX PROPRES

— Capital-actions

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission d'actions diminué des frais d'émission, déduction faite de tout avantage fiscal sous-jacent découlant de ces frais d'émission. De plus, si des actions ont été émises en contrepartie de l'acquisition d'un bien minier ou d'autres actifs non monétaires, elles sont évaluées à leur juste valeur selon le cours du marché le jour de la conclusion de l'entente.

— Surplus d'apport et bons de souscription

Le surplus d'apport comprend les charges liées aux options sur actions non exercées et les montants attribuables aux bons de souscription expirés.

— Autres réserves

Les autres réserves se rapportent aux actions devant être émises en lien avec les intérêts capitalisés (note 15).

3.14 PERTE PAR ACTION, DE BASE ET DILUÉE

La perte de base par action est calculée en divisant la perte attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant la perte attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de l'effet de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives pouvant être émises lors de l'exercice de l'obligation convertible, des options, des options de courtiers et des bons de souscription. Les actions ordinaires potentiellement dilutives découlant de l'exercice d'options sont réputées avoir été exercées au début de la période ou, si elle est postérieure, à la date d'émission des actions ordinaires potentiellement dilutives et le produit de leur exercice est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché. La méthode de la conversion hypothétique est utilisée pour les billets convertibles.

3.15 PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie de ressources peuvent être incertains. Les provisions sont évaluées au montant estimatif des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, en fonction des

éléments probants les plus fiables disponibles à la date de clôture, y compris les risques et incertitudes associés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est importante.

Les activités de la Société sont régies par des lois gouvernementales en matière de protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficiles à cerner en termes de montants, de calendrier et d'incidence. À la date de clôture, la direction est d'avis que les activités de la Société sont conformes aux lois et à la réglementation en vigueur. Une provision liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsqu'il y a un engagement implicite résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources comportant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Si la sortie possible de ressources économiques résultant d'obligations actuelles est considérée comme improbable ou éloignée, aucun passif n'est comptabilisé. De telles situations sont présentées comme des passifs éventuels, à moins que la sortie de ressources soit éloignée.

Les provisions sont revues à chaque date de clôture et ajustées pour refléter la meilleure estimation actuelle.

3.16 PROVISION POUR L'OBLIGATION DE DÉMANTÈLEMENT

Une provision pour les coûts de restauration environnementale, de restructuration et les réclamations en justice, le cas échéant, est comptabilisée lorsque :

- i) La Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, découlant d'événements passés;
- ii) Il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation;
- iii) Le montant peut être estimé de manière fiable.

La provision est évaluée selon la meilleure estimation de la direction du montant requis pour éteindre l'obligation à la date de clôture, et elle est actualisée lorsque l'effet est important. L'augmentation de la provision attribuable au passage du temps est comptabilisée dans les coûts financiers. Les changements au niveau des hypothèses ou des estimations se reflètent dans la période au cours de laquelle ils surviennent. La provision pour restauration environnementale représente les obligations juridiques et implicites associées à la fermeture éventuelle des immobilisations corporelles de la Société. Ces obligations comprennent les coûts associés à la remise en état, au suivi des activités et au démantèlement des biens corporels. Le taux d'actualisation utilisé est fondé sur un taux avant impôt reflétant les évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques propres à l'obligation, en excluant les risques pour lesquels les estimations des futurs flux de trésorerie ont déjà été ajustées.

3.17 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société offre un régime de paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants admissibles. Le régime de la Société ne comporte aucune option de règlement en trésorerie.

Tous les biens et services reçus en échange de paiements fondés sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette dernière ne peut être estimée de façon fiable. Dans un tel cas, la Société doit évaluer leur valeur indirectement en se fondant sur la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions avec des employés et d'autres personnes fournissant des services similaires, la Société a évalué la juste valeur des services rendus en se fondant sur la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Tous les paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres (à l'exception des options de courtiers) sont finalement comptabilisés en charges à l'état du résultat net avec un crédit correspondant au surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres à des courtiers, dans le cadre d'un financement par capitaux propres, sont comptabilisés en tant que frais d'émission des instruments de capitaux propres avec un crédit correspondant au surplus d'apport dans les capitaux propres.

La charge est ventilée sur la période d'acquisition des droits, selon la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont les droits devraient être acquis. Les estimations sont par la suite révisées s'il existe une indication que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des prévisions. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période considérée. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées au cours d'une période antérieure si certaines options sur actions dont les droits sont acquis ne sont finalement pas exercées.

3.18 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, exception faite des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »), qui sont initialement évalués à la juste valeur. L'évaluation ultérieure des actifs et des passifs financiers est décrite ci-dessous (et à la note 26).

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie sur ces actifs ont expiré ou ont été transférés et que la Société a cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, annulé ou expiré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté à l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

— Actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la JVBRN, alors l'évaluation initiale tient compte des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- évalués ultérieurement au coût amorti; ou
- évalués ultérieurement à la juste valeur (soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du résultat net).

i) Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et déduction faite de toute perte de valeur si :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

ii) Actifs financiers évalués à la juste valeur

Un actif financier doit être évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il ne soit évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Un actif financier doit être évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Dans le cas des placements dans des instruments d'emprunt, cette évaluation dépendra donc du modèle économique suivant lequel le placement est détenu. Dans le cas des placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, cette évaluation sera déterminée par

le fait que la Société a fait ou non le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de comptabiliser le placement comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global; si la Société a fait ce choix, les profits et les pertes ne seront jamais reclassés en résultat net et aucune perte de valeur ne pourra être comptabilisée en résultat net. Les dividendes rapportés par de tels placements sont comptabilisés en résultat net, à moins qu'il ne soit clair que le dividende représente le remboursement d'une partie du coût du placement.

— Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf en ce qui concerne les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, y compris les dérivés constituant des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

Instruments financiers – Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier est le montant en contrepartie duquel un actif pourrait être échangé ou un passif pourrait être réglé entre des parties bien informées et consentantes, dans le cadre d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normales.

La juste valeur d'un instrument financier qui est négocié sur un marché actif est déterminée selon les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. En ce qui concerne les instruments financiers non négociés sur un marché actif, leurs justes valeurs sont déterminées selon des méthodes d'évaluation appropriées. Ces méthodes comprennent l'analyse des flux de trésorerie actualisés, l'utilisation de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normales, l'utilisation de la juste valeur courante d'un autre instrument très semblable et d'autres modèles d'évaluation. La Société fait un classement hiérarchique des méthodes d'évaluation des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les méthodes sont classées entre les niveaux 1, 2 et 3 selon la mesure dans laquelle les données utilisées aux fins du calcul de la juste valeur sont observables et ont une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée, comme suit :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : Méthodes d'évaluation faisant intervenir des données observables importantes, directement ou indirectement, ou évaluations fondées sur des cours pour des instruments semblables; et
- Niveau 3 : Méthodes d'évaluation faisant intervenir des données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

— Billets convertibles

Billets convertibles de 2020

Les billets convertibles émis en 2020 étaient des instruments financiers hybrides dont le montant en capital, majoré des intérêts cumulés et impayés ou non capitalisés, pouvait être converti en un nombre fixe d'actions ordinaires de la Société au gré du porteur.

La composante passif des instruments hybrides a été établie en actualisant les flux de trésorerie contractuels; le solde, déduction faite des frais d'émission, a été attribué à la composante capitaux propres des instruments financiers.

Billets convertibles de 2022

L'option de conversion (qui inclut des actions et des bons de souscription) et l'option de rachat anticipé des billets convertibles émis aux investisseurs (voir la note 15) sont considérées comme des dérivés incorporés puisque leurs caractéristiques et leurs risques économiques ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques et aux risques économiques du contrat hôte (le prêt sans l'option de conversion et l'option de rachat anticipé). Par conséquent, la Société sépare les dérivés incorporés du contrat hôte et comptabilise chaque élément séparément.

L'option de conversion est classée comme un passif financier dérivé car le prêt est libellé dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société (et donc son prix d'exercice n'est pas établi dans la monnaie fonctionnelle de la Société) et est convertible en actions et en bons de souscription. L'option

de conversion et l'option de rachat anticipé sont évaluées en un seul dérivé incorporé hybride puisqu'elles se rapportent à des risques communs et dépendent l'une de l'autre. Le dérivé incorporé est initialement comptabilisé à sa juste valeur à la date d'émission. Le contrat hôte est initialement comptabilisé comme étant la différence entre la contrepartie totale reçue pour les prêts convertibles et la juste valeur du dérivé incorporé.

Si, après considération des modalités de la transaction, la Société détermine que la juste valeur d'un instrument financier lors de la comptabilisation initiale diffère du prix de la transaction, la différence est comptabilisée à l'état du résultat net et du résultat global uniquement si la juste valeur est établie en fonction de cours ou d'une méthode d'évaluation qui n'utilise que des données provenant de marchés observables. Dans tous les autres cas, la différence est reportée et comptabilisée systématiquement dans la mesure où il découle d'une variation d'un facteur (incluant le temps) dont les participants au marché tiendraient compte pour fixer un prix. Toute évaluation ultérieure de l'instrument exclut le solde du montant reporté.

Les frais de transaction directement attribuables à l'émission de prêts convertibles avec des dérivés incorporés sont alloués au contrat hôte et déduits du montant initialement comptabilisé à son égard.

— Dépréciation des actifs financiers

La Société évalue sur une base prospective la perte de crédit attendue liée à ses instruments d'emprunt qui sont comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation appliquée varie selon qu'il y a eu, ou non, une augmentation importante du risque de crédit. Cette hypothèse est utilisée principalement pour la trésorerie et les soldes s'y rapportant.

La Société suppose que le risque de crédit lié à l'instrument financier n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale si elle détermine que ce risque est faible à la date de clôture. Un instrument financier noté « catégorie investissement » par une agence de notation pourrait être considéré comme présentant un risque de crédit faible.

Pour les comptes clients à recevoir et les actifs contractuels, la Société applique l'approche simplifiée selon laquelle le montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie doit être comptabilisé dès la comptabilisation initiale des débiteurs.

Les instruments financiers de la Société se composent comme suit :

ACTIFS FINANCIERS	CLASSEMENT
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti
Débiteurs	Coût amorti
Subventions et autres débiteurs	Coût amorti
Placements en actions cotées en bourse	Juste valeur par le biais du résultat net
PASSIFS FINANCIERS	CLASSEMENT
Comptes créditeurs et charges à payer	Coût amorti
Emprunts	Coût amorti
Billets convertibles (dette hôte en \$ US)	Coût amorti
Billets convertibles (dérivés incorporés)	Juste valeur par le biais du résultat net

3.19 CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre de droits d'utilisation et un passif correspondant est comptabilisé dans les obligations locatives à la date à laquelle l'actif loué est prêt à être utilisé par la Société.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs, y compris les paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux. L'obligation locative est actualisée au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat si ce taux peut être facilement déterminé, sinon, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal.

Les paiements de loyer mensuels comprennent le remboursement du capital et les charges financières. La valeur actualisée de l'obligation locative est augmentée pour tenir compte du cumul des intérêts et diminuée du remboursement du capital. Le cumul des intérêts est imputé au résultat net sur la durée du contrat de location.

Si le contrat de location est modifié, l'obligation locative est réévaluée pour refléter ces changements (p. ex., une modification de la durée du contrat ou des paiements).

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués au coût, qui comprend le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative et de tout paiement de loyer versé à la date de début ou avant celle-ci. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Les paiements de location en vertu de contrats de location à court terme ou de contrats de location visant des actifs de faible valeur sont comptabilisés dans les charges d'exploitation selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

3.20 INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce actuellement ses activités dans deux secteurs : le projet de la mine Matawinie et le projet d'usine de matériaux de batteries. Les secteurs d'exploitation présentés reflètent la structure de gestion de la Société et la manière dont le principal décideur opérationnel de la Société évalue le rendement de l'entreprise. Le projet de la mine Matawinie et le projet d'usine de matériaux de batteries ont été identifiés comme des secteurs distincts en raison de leur nature spécifique. En effet, la nature des

produits et services, les procédés de production, le contexte réglementaire et la clientèle ciblée sont très différents pour chaque secteur d'exploitation.

La mesure du résultat net de chaque secteur correspond au montant des dépenses de prospection et d'évaluation et au montant des charges liées au projet d'usine de matériaux de batteries, respectivement présentés dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global. La Société mène l'ensemble de ses activités au Québec (Canada).

4. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Certaines nouvelles normes comptables, modifications de normes comptables et interprétations ont été publiées mais ne sont pas obligatoires pour la période de déclaration du 31 décembre 2022 et n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société. Ces normes, modifications ou interprétations, sauf indication contraire ci-dessous, ne devraient pas avoir d'impact notable sur la Société au cours des périodes courante ou futures et sur les transactions à venir dans un avenir prévisible.

Modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers* sur le classement des passifs :

Des modifications de portée restreinte apportées à IAS 1 précisent quand les passifs sont classés courants ou non courants.

Aux fins du classement non courant, les modifications ont éliminé l'exigence de reporter le règlement ou de reconduire un passif pour au moins douze mois pour qu'un droit soit inconditionnel. Au lieu de cela, le droit en question doit exister à la date de clôture et être substantiel.

Les modifications ont reconfirmé que seules les clauses auxquelles une société doit se conformer avant ou à la date de clôture ont une incidence sur le classement d'un passif comme étant courant ou non courant. Les clauses auxquelles une société doit se conformer après la date de clôture n'ont pas d'incidence sur le classement d'un passif à cette date.

Les modifications précisent aussi comment une société classe un passif qui inclut une option de conversion pour la contrepartie. Les modifications stipulent que : le règlement d'un passif inclut le transfert d'instruments de capitaux propres de la société elle-même à la contrepartie; et lors du classement de passifs comme étant courants ou non courants, une société peut ignorer uniquement les options de conversion qui sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024.

5. ESTIMATIONS, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

Lors de la préparation de ses états financiers consolidés, la direction pose plusieurs jugements et formule de nombreuses estimations et hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

L'information sur les estimations et les hypothèses importantes qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer considérablement.

Faisabilité technique et viabilité commerciale

L'établissement de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale d'un bien minier se fonde sur une combinaison de facteurs. De par sa nature, cette évaluation exige une bonne part de jugement.

À la suite des événements du trimestre terminé le 31 mars 2021, y compris la réception de l'autorisation gouvernementale pour le projet Matawinie, la direction a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet Matawinie étaient établies au 31 mars 2021 et, par conséquent, le projet est entré en phase de développement au deuxième trimestre de 2021.

Continuité de l'exploitation

L'appréciation de la capacité de la Société à financer ses besoins futurs en fonds de roulement dans le cadre de sa stratégie nécessite l'exercice du jugement. Les estimations et hypothèses formulées sont continuellement réexaminées à la lumière de l'expérience vécue et d'autres facteurs, dont les prévisions relatives à des événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances.

Provision au titre des obligations de démantèlement

Les activités de prospection de la Société sont assujetties à plusieurs lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement. La direction comptabilise sa meilleure estimation des obligations de démantèlement dans la période où naissent ces obligations. Les coûts réellement engagés au cours de périodes futures pourraient différer considérablement de ces estimations. De plus, les modifications futures des lois et des règlements, les moments où surviendront les flux de trésorerie et les taux d'actualisation peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de cette provision.

Paiements fondés sur des actions

La Société utilise le modèle d'établissement du prix des options Black-Scholes pour déterminer les paiements fondés sur des actions, qui nécessite le recours à plusieurs hypothèses dont le taux d'intérêt sans risque, la durée de vie prévue, le taux de renonciation et la volatilité prévue du cours de l'action.

Crédits d'impôt

Les crédits d'impôt pour la période à l'étude et les périodes antérieures sont évalués au montant que la Société prévoit recouvrer, selon ses meilleures estimations et son jugement à la date de clôture. Cependant, il demeure des incertitudes quant à l'interprétation de la réglementation fiscale concernant les crédits de droits miniers remboursables pour perte et les crédits d'impôt remboursables à l'égard des dépenses de prospection admissibles, ainsi que le montant et le moment du recouvrement de ces crédits d'impôt.

Pour déterminer si les charges engagées sont admissibles aux crédits d'impôt à la prospection, la Société doit faire preuve de jugement et recourir à des techniques complexes. Par conséquent, le montant comptabilisé à l'égard des crédits d'impôt peut différer considérablement du montant réel des crédits d'impôt reçus, en raison de l'examen réalisé par les autorités fiscales à propos des aspects pouvant être interprétés. Dans l'éventualité d'une telle différence, un ajustement sera apporté aux crédits d'impôt pour les dépenses de prospection au cours des périodes futures.

Il peut s'écouler beaucoup de temps avant que l'administration fiscale fasse rapport de ses décisions sur des questions fiscales, prolongeant ainsi la période de recouvrement des crédits d'impôt. Les crédits d'impôt à la prospection que la Société prévoit recouvrer dans plus d'un an sont classés dans les actifs non courants. Les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés reposent sur les meilleures estimations de la Société et le meilleur jugement possible, comme il est indiqué plus haut. Toutefois, compte tenu de l'incertitude inhérente à l'obtention de l'approbation des autorités fiscales concernées, le montant des crédits d'impôt qui sera recouvré et le moment de ce recouvrement peuvent différer considérablement des estimations comptables et pourraient avoir une incidence sur la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

Juste valeur des dérivés incorporés

La juste valeur d'instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de méthodes d'évaluation. La Société utilise son jugement pour sélectionner un modèle d'évaluation et formule des hypothèses qui sont principalement basées sur les conditions du marché existantes à la date de clôture de chaque période. Les détails du modèle d'évaluation utilisé pour déterminer la juste valeur des dérivés incorporés aux billets convertibles de 2022 et les hypothèses utilisées par la direction sont présentés à la note 15.

La direction a posé un jugement important pour déterminer que la juste valeur des billets convertibles à l'émission n'était pas équivalente au prix de la transaction, qui a été principalement attribué aux bons de souscription présents dans l'option de conversion incorporée aux billets convertibles. La différence résultante entre le prix de la transaction et la juste valeur à la comptabilisation initiale est reportée puisque la juste valeur des billets convertibles est fondée sur une méthode d'évaluation qui n'utilise pas uniquement des données observables. Le montant reporté non comptabilisé est porté à l'état du résultat net dans la mesure où il découle d'une variation d'un facteur dont les participants au marché tiendraient compte pour établir le prix des billets convertibles.

La direction a attribué le montant reporté à l'instrument hôte et aux dérivés incorporés au prorata de leur juste valeur estimée à la date de la comptabilisation initiale. Le montant reporté attribuable aux dérivés incorporés est comptabilisé systématiquement dans les états consolidés du résultat net et du résultat global sur la durée de vie estimée des instruments sous-jacents à l'option de conversion, puisque la direction est d'avis que le temps est l'un des facteurs influant sur l'établissement du prix de l'option de conversion.

6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 59 924 \$ (62 355 \$ en 2021) se composaient de l'encaisse bancaire et de dépôts à court terme. Au 31 décembre 2022, le solde d'encaisse bancaire de la Société était de 4 889 \$ et 876 \$ US (1 186 \$ CA). Le solde des dépôts à court terme était de 40 234 \$ et 10 052 \$ US (13 615 \$ CA).

7. PLACEMENTS – ACTIONS COTÉES EN BOURSE

Au 31 décembre 2022, les placements en actions cotées en bourse se composaient d'un placement en capitaux propres dans Mason Graphite inc. (« Mason »). Le 20 juillet 2022, la Société a souscrit 5 millions d'actions ordinaires de Mason pour un total de 2 500 \$. Le prix d'acquisition des actions de Mason était de 0,50 \$ par action, soit l'équivalent du prix moyen pondéré en fonction du volume (« PMPV ») des actions de Mason à la TSXV sur une période de vingt jours de séance précédant le 15 mai 2022. Au 31 décembre 2022, la valeur boursière de Mason était de 0,16 \$ par action, entraînant une diminution de la juste valeur de 1 700 \$, laquelle a été présentée à la rubrique *Coûts financiers nets* à l'état consolidé du résultat net et du résultat global. En juillet 2022, la Société a signé une entente lui procurant l'option d'acquérir 51 % de la propriété du Lac Guéret de Mason en investissant 10 M\$ en activités d'exploration et en souscrivant 5 M\$ d'actions de Mason. Au 31 décembre 2022, la Société avait engagé 309 \$ en lien avec la réalisation d'une évaluation économique préliminaire sur la propriété du Lac Guéret.



(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments	Matériel	Ordinateurs	Meubles	Matériel roulant	Mine en construction [1]	Usine de démonstration de matériaux de batteries en construction [1]	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
COÛT									
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	2 412	2 791	163	141	25	53	18 032	18 886	42 503
Acquisition	43	15	248	-	-	50	19 753	5 687	25 796
Transferts	-	461	9 402	-	93	26	-	(9 982)	-
Radiation/cession	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)
Solde au 31 décembre 2022	2 455	3 267	9 813	141	118	128	37 785	14 591	68 298
CUMUL DES AMORTISSEMENTS									
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	-	330	19	25	11	15	-	-	400
Amortissement	-	221	3 459	47	14	23	-	-	3 764
Radiation/cession	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)
Solde au 31 décembre 2022	-	551	3 478	72	25	37	-	-	4 163
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	2 455	2 716	6 335	69	93	91	37 785	14 591	64 135

	Terrains	Bâtiments	Matériel	Ordinateurs	Meubles	Matériel roulant	Mine en construction [1]	Usine de démonstration de matériaux de batteries en construction [1]	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
COÛT									
Solde au 1 ^{er} janvier 2021	507	2 642	-	56	70	24	-	1 206	4 505
Acquisition	1 905	149	163	132	-	29	18 032	17 680	38 090
Radiation/cession	-	-	-	(47)	(45)	-	-	-	(92)
Solde au 31 décembre 2021	2 412	2 791	163	141	25	53	18 032	18 886	42 503
CUMUL DES AMORTISSEMENTS									
Solde au 1 ^{er} janvier 2021	-	219	-	39	32	8	-	-	298
Amortissement	-	111	19	30	22	7	-	-	189
Radiation/cession	-	-	-	(44)	(43)	-	-	-	(87)
Solde au 31 décembre 2021	-	330	19	25	11	15	-	-	400
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	2 412	2 461	144	116	14	38	18 032	18 886	42 103

[1] Les actifs en construction ne sont pas amortis puisqu'ils ne sont pas dans l'état requis pour être exploités de la façon prévue par la direction.

Les dépenses capitalisées en lien avec l'usine de démonstration de matériaux de batteries en construction sont présentées après déduction des subventions de 4 109 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (5 483 \$ en 2021).

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a racheté une redevance de 1,8 % NSR visant la propriété Matawinie pour la somme de 1 800 \$, inclus à la rubrique « Mine en construction ».

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En 2019, la Société et Hydro-Québec (« HQ ») ont signé un accord de licence autorisant la Société à utiliser les technologies brevetées de HQ pour la micronisation, la sphéronisation, la purification et le revêtement visant à servir le marché des batteries lithium-ion. La Société a versé 2 M\$ US (2 562 \$ CA) pour l'utilisation des brevets qui expirent à différentes dates entre le 24 octobre 2021 et le 7 juin 2028. La licence a été inscrite à l'actif en tant qu'immobilisation incorporelle et sera amortie sur la durée des brevets sous-jacents.

	Licences \$	Total \$
COÛT		
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	1 604	1 604
Radiation d'actifs	(384)	(384)
Solde au 31 décembre 2022	1 220	1 220
CUMUL DES AMORTISSEMENTS		
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	1 123	1 123
Amortissement	299	299
Radiation d'actifs	(384)	(384)
Solde au 31 décembre 2022	1 038	1 038
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	182	182

	Logiciels \$	Licences \$	Total \$
COÛT			
Solde au 1 ^{er} janvier 2021	16	2 562	2 578
Radiation d'actifs	(16)	(958)	(974)
Solde au 31 décembre 2021	-	1 604	1 604
CUMUL DES AMORTISSEMENTS			
Solde au 1 ^{er} janvier 2021	16	1 643	1 659
Amortissement	-	438	438
Radiation d'actifs	(16)	(958)	(974)
Solde au 31 décembre 2021	-	1 123	1 123
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	-	481	481

10. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

La Société a des contrats de location pour divers équipements miniers, véhicules motorisés et bâtiments utilisés dans le cadre de ses activités. Les contrats de location pour du matériel minier et du matériel roulant ont généralement des durées de deux à trois ans, tandis que les contrats de location pour des bâtiments ont généralement des durées de deux à cinq ans.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et leur variation au cours des exercices.

	Bâtiments \$	Matériel roulant \$	Total \$
COÛT			
Au 1 ^{er} janvier 2022	2 715	164	2 879
Nouveaux contrats de location	451	-	451
Fin de contrats de location	(205)	(49)	(254)
Réévaluation d'un contrat de location	445	(44)	401
Au 31 décembre 2022	3 406	71	3 477
CUMUL DES AMORTISSEMENTS			
Au 1 ^{er} janvier 2022	553	72	625
Amortissement	451	43	494
Fin de contrats de location	(205)	(49)	(254)
Réévaluation d'un contrat de location	-	(44)	(44)
Au 31 décembre 2022	799	22	821
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	2 607	49	2 656

	Bâtiments \$	Matériel \$	Matériel roulant \$	Total \$
COÛT				
Au 1 ^{er} janvier 2021	1 297	339	273	1 909
Nouveaux contrats de location	1 612	-	-	1 612
Fin de contrats de location	(252)	(339)	(109)	(700)
Réévaluation d'un contrat de location	58	-	-	58
Au 31 décembre 2021	2 715	-	164	2 879
CUMUL DES AMORTISSEMENTS				
Au 1 ^{er} janvier 2021	386	321	135	842
Amortissement	419	3	46	468
Fin de contrats de location	(252)	(324)	(109)	(685)
Au 31 décembre 2021	553	-	72	625
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	2 162	-	92	2 254

L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation pour la période comprend un montant de 250 \$ (213 \$ en 2021) porté aux dépenses d'évaluation et de prospection et un montant de 162 \$ (166 \$ en 2021) porté aux charges liées au projet d'usine de matériaux de batteries dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

11. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	12 825	13 284
Passifs liés aux salaires et avantages sociaux	2 524	1 772
Autres dettes	80	137
Comptes créditeurs et charges à payer	15 429	15 193

12. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Subventions

En août 2019, la Société a obtenu une subvention fédérale avec Technologies du développement durable Canada (« TDDC ») pour un total de 4 250 \$. TDDC a décidé en mars 2021 d'augmenter la subvention de 223 \$. Cette subvention a aidé la Société à construire et à exploiter l'usine de démonstration de purification à Bécancour, au Québec. En février 2020, la Société a reçu le premier paiement d'étape de 2 000 \$. TDDC a également augmenté de 5 % son engagement initial de 4 250 \$ envers la Société, ce qui représente une subvention supplémentaire de 213 \$, en raison de l'incidence de la COVID-19 sur les entreprises canadiennes. Le montant additionnel de 213 \$ a été reçu à la fin de mars 2020. Au cours de l'exercice 2022, la Société a reçu un montant de 857 \$. Au 31 décembre 2022, un montant de 425 \$ en subventions à recevoir était comptabilisé à l'égard des dépenses admissibles.

La Société a procédé à la clôture d'une autre entente de subvention en août 2022 avec TDDC pour un total de 5 750 \$. Cette subvention vise à soutenir financièrement la Société lors de la construction et de l'exploitation de l'usine de démonstration d'enrobage à Saint-Michel-des-Saints au Québec. En août 2022, la Société a reçu le premier paiement d'étape de 1 849 \$. Au 31 décembre 2022, un montant de 862 \$ en subventions à recevoir était comptabilisé à l'égard des dépenses admissibles.

En avril 2020, la Société a conclu une entente de subvention avec Transition énergétique Québec (« TEQ »), un programme financé par le gouvernement du Québec, afin de soutenir financièrement la construction et l'exploitation de l'usine de démonstration de purification à Bécancour. Cette subvention supplémentaire de 3 000 \$ a été obtenue dans le cadre du programme Technoclimat de TEQ. Au cours de l'exercice 2022, la Société a reçu un montant de 700 \$. Au 31 décembre 2022, un montant de 750 \$ en subventions à recevoir était comptabilisé à l'égard des dépenses admissibles.

La Société a conclu une autre entente de subvention entrant en vigueur en janvier 2022 avec TEQ pour un total de 3 000 \$. Cette subvention soutiendra financièrement la Société lors de la construction et de l'exploitation de l'usine de démonstration d'enrobage à Saint-Michel-des-Saints au Québec. Au 31 décembre 2022, un montant de 1 378 \$ en subventions à recevoir était comptabilisé à l'égard des dépenses admissibles.

Le montant résiduel de subventions à recevoir de 542 \$ au 31 décembre 2022 se composait de plus petites subventions puisqu'il existait une assurance raisonnable qu'elles seraient reçues et que la Société avait l'assurance raisonnable qu'elle continuerait à se conformer aux conditions rattachées à ces subventions.

13. OBLIGATIONS LOCATIVES

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Solde d'ouverture	2 323	1 076
Nouveaux passifs et modifications de contrats de location	880	1 670
Radiation de contrats de location	-	(15)
Remboursement de capital	(386)	(408)
Solde de clôture	2 817	2 323
Partie courante	431	329
Partie non courante	2 386	1 994

La Société a également certains contrats de location d'actifs d'une durée de 12 mois ou moins auxquels elle applique l'exemption relative à la comptabilisation applicable aux contrats de location à court terme. Les charges liées aux contrats de location à court terme se sont élevées à 629 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (339 \$ en 2021).

14. EMPRUNTS

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Solde d'ouverture	2 129	1 793
Nouveaux emprunts	-	2 281
Remboursements	(208)	(2 000)
Désactualisation des frais d'émission	-	9
Intérêts	67	46
Solde de clôture	1 988	2 129
Partie courante	225	208
Partie non courante	1 763	1 921

Le 29 janvier 2021, la Société a financé l'achat d'un terrain situé à Bécancour, au Québec, au moyen d'une entente de financement avec le vendeur, pour un total de 1 137 \$. La partie financée porte intérêt au taux de 8 % par année et sera remboursée d'ici décembre 2025. La Société peut régler le solde du capital, en tout ou en partie, à tout moment sans pénalité.

En mars 2021, la Société a reçu 1 350 \$ dans le cadre d'un accord de contribution remboursable avec Développement économique Canada pour les régions du Québec. Cet accord de contribution ne porte aucun intérêt et sera remboursable en 60 versements mensuels égaux à compter de septembre 2023. Le prêt a été évalué à la valeur actualisée de tous les paiements futurs selon un taux d'intérêt de 5,50 %, résultant en un prêt évalué à 1 025 \$. La différence entre l'apport reçu du prêt et sa valeur actualisée a été comptabilisée à titre de subvention totalisant 325 \$. De plus, en décembre 2021, la Société a reçu le montant résiduel de 150 \$, lequel a été évalué à la valeur actualisée selon le même taux d'intérêt, résultant en un prêt évalué à 119 \$. La différence entre l'apport reçu du prêt et sa valeur actualisée a été comptabilisée à titre de subvention totalisant 31 \$.

15. BILLETTS CONVERTIBLES

2022 – Billets convertibles de 50 M\$ US avec Mitsui, Pallinghurst et Investissement Québec

	Hôte (coût amorti)	Dérivé (JVBRN)	Montant reporté	Total
	\$	\$	\$	\$
Émission ⁽¹⁾	48 703	20 453	(2 773)	66 383
Charge de désactualisation	732	-	-	732
Ajustement de la juste valeur	-	(11 199)	-	(11 199)
Amortissement	-	-	140	140
Conversion des monnaies	382	127	(21)	488
Solde au 31 décembre 2022	49 817	9 381	(2 654)	56 544

⁽¹⁾ Des frais de transaction de 821 \$ (608 \$ US) ont été alloués à l'instrument hôte et déduits du produit net alloué à cette composante.

Le 8 novembre 2022, la Société a complété un placement privé de billets convertibles non garantis (les « billets ») pour un produit brut totalisant 67,2 M\$ (50 M\$ US). Les billets sont libellés en dollars américains, ont une durée de 36 mois et sont assortis d'un coupon de paiement d'intérêt trimestriel du plus élevé entre 6 % et le taux SOFR à terme de 3 mois du CME majoré de 4 %. Les billets comprennent les principales options de conversion et de règlement suivantes offertes aux porteurs et à la Société :

- **Option de conversion générale** : Le détenteur d'un billet, à tout moment avant l'échéance, peut convertir le montant de capital impayé en unités au prix de 5 \$ US l'unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription d'action. Le bon de souscription d'action peut être utilisé pour souscrire une action ordinaire de la Société au prix d'exercice de 5,70 \$ US par action pour une période de 24 mois suivant la date de conversion du billet.
- **Option de rachat** : La Société dispose, à sa seule discrétion, de l'option de rembourser les billets au prix de rachat (tel que défini dans l'entente de souscription) au plus tôt entre (i) le 31 décembre 2023; ou (ii) la date de décision d'investissement définitive (DID) tel que défini dans l'entente de souscription. Selon les circonstances, le prix de rachat est affecté par le temps qui reste avant l'échéance et les intérêts cumulés payés jusqu'alors aux investisseurs.
- **Option de remboursement des intérêts** : À la fin de chaque trimestre à compter du 31 décembre 2022, la Société a l'option de payer les intérêts (i) en espèces; ou (ii) sous réserve de l'approbation de la TSXV, en capitalisant les intérêts et en les ajoutant au montant de capital, lesquels seraient alors convertis en actions ordinaires (et non en unités) à un équivalent en dollars américains du cours de l'action de la Société déterminé à la fin du trimestre au cours duquel ces intérêts deviennent payables.
- Les billets comprennent aussi des mécanismes de rachat au gré des détenteurs en cas d'un changement de contrôle ou d'un événement de défaut.

Les billets correspondent à des instruments financiers hybrides comportant de multiples dérivés incorporés nécessitant une séparation. La partie de la dette hôte (l'« hôte ») de l'instrument est classée au coût amorti, tandis que les options de conversion et de rachat anticipé (les « dérivés incorporés ») sont globalement classées à la juste valeur par le biais du résultat net (JVBRN).

La juste valeur des billets à l'émission a été estimée à 77,7 M\$ (57,8 M\$ US) et a été déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation nécessitant l'utilisation de données significatives non observables. La Société a noté une différence entre le prix de la transaction et la juste valeur de 10,5 M\$ (7,8 M\$ US). Cette différence a été allouée au prorata à l'hôte et aux dérivés incorporés en fonction de leur juste valeur estimée relative. La portion allouée à l'hôte a été incorporé dans sa valeur comptable initiale. La Société est d'avis que la valeur temps est un facteur important de l'estimation de la juste valeur des dérivés incorporés. Par conséquent, le montant reporté non comptabilisé qui lui est attribué est comptabilisé selon la méthode linéaire à l'état du résultat net et du résultat global sur la durée de vie estimée de l'option de conversion et des bons de souscription sous-jacents combinés.

Au 31 décembre 2022, la Société a capitalisé les intérêts cumulés payables à Investissement Québec, Pallinghurst et Mitsui. Un montant global de 829 \$ (612 \$ US) sera capitalisé et 160 976 actions ordinaires au prix de 3,80 \$ US seront émises aux détenteurs à l'échéance ou à la conversion des billets en paiement des intérêts cumulés exigibles au 31 décembre 2022. Les intérêts capitalisés sont comptabilisés comme autres réserves aux états consolidés des variations des capitaux propres.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	8 novembre 2022	Variation raisonnable possible	Sensibilité [1] 000 \$ (passif dérivé)	31 décembre 2022	Variation raisonnable possible	Sensibilité [1] 000 \$ (passif dérivé)
Données observables						
Cours de l'action	4,73 \$ US			3,82 \$ US	+/- 10 %	+3,6 M/-1,9 M
Taux de change	1,34			1,35	+/- 5 %	+/- 0,5 M
Données non observables						
Volatilité prévue	50 %	+/- 10 % (absolu)	+2,6 M/-2,8 M	50 %	+/- 10 % (absolu)	+3,2 M/-1,7 M
Différentiel de crédit	10 %	+/- 1 % (absolu)	+/- 0,5 M	9 %	+/- 1 % (absolu)	+/- 0,3 M

[1] Toutes les autres variables étant constantes

2020 – Billet convertible avec Pallinghurst

En octobre 2021, la Société a émis 7 500 000 actions ordinaires suivant la conversion intégrale des billets convertibles en circulation détenus par le groupe Pallinghurst, une partie liée.

	31 décembre 2021 \$
Solde d'ouverture	14 505
Conversion	(14 649)
Charge de désactualisation	144
Solde de clôture	-

16. OBLIGATION DE DÉMANTÈLEMENT

	31 décembre 2022 \$	31 décembre 2021 \$
Solde d'ouverture	1 009	621
Nouvelles obligations	46	383
Variation de l'estimation	(120)	-
Charge de désactualisation	17	5
Solde de clôture	952	1 009

L'obligation de démantèlement qui a été engendrée durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 correspond à la valeur actuelle du montant estimatif des flux de trésorerie non actualisés requis pour satisfaire l'obligation de démantèlement rattachée à la mine Matawinie. Le montant a été estimé en utilisant un pourcentage d'achèvement du coût total budgété pour la remise en état. La Société a déterminé la juste valeur de ses obligations de remise en état en utilisant un taux d'actualisation de 5,26 % (3,62 % en 2021), en supposant que les travaux de remise en état seraient effectués dans 28 ans. Les obligations sont désactualisées à leur valeur future jusqu'au moment où elles seront exigibles. L'obligation de remise en état estimée augmentera au fil de l'avancement de la construction de la mine Matawinie.

17. CAPITAUX PROPRES

17.1 CAPITAL-ACTIONS

Capital-actions autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires participantes et avec droit de vote, sans valeur nominale.

	Pour les exercices clos les	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actions émises à l'ouverture de la période	55 118 316	27 299 332
Actions émises dans le cadre d'un financement	502 082	11 479 977
Bons de souscription exercés	-	7 821 700
Options exercées	253 500	720 201
Actions émises suivant la conversion du billet convertible de 2020	-	7 500 000
Actions émises en paiement d'intérêts	-	297 106
Actions émises à la clôture de la période	55 873 898	55 118 316

Le 20 janvier 2021, la Société a conclu un placement public par voie de prise ferme visant 1 034 500 actions ordinaires au prix de 14,50 \$ par action pour un produit brut de 15 M\$. Les preneurs fermes ont exercé leur option d'acheter 155 175 actions ordinaires supplémentaires. Le produit brut obtenu dans le cadre de cette entente de placement s'élève à 17,25 M\$.

Le 12 février 2021, la Société a conclu un placement privé de 5,750 M\$ dans le cadre duquel elle a émis un total de 396 552 actions ordinaires au prix de 14,50 \$ par action. De ce nombre, Investissement Québec, agissant à titre de mandataire pour le gouvernement du Québec, a souscrit 317 241 actions ordinaires; Pallinghurst a souscrit au reste.

Le 23 juin 2021, la Société a conclu un placement public par voie de prise ferme visant 7 000 000 actions ordinaires au prix de 9,22 \$ (7,50 \$ US) par action pour un produit brut de 64,5 M\$ (52,5 M\$ US). Les preneurs fermes ont exercé leur option d'acheter 915 000 actions ordinaires supplémentaires. Le produit brut obtenu dans le cadre de cette entente de placement public s'élève à 72,9 M\$ (59,4 M\$ US). De ce montant, Pallinghurst a acheté 66 666 actions ordinaires.

Le 23 juillet 2021, la Société a conclu un financement par capitaux propres par voie de placement privé avec Investissement Québec, agissant à titre de mandataire pour le gouvernement du Québec, et a émis un total de 1 978 750 actions ordinaires au prix de 9,25 \$ par action pour un produit totalisant 18,3 M\$. Ce financement est un complément au placement public par voie de prise ferme conclu le 23 juin 2021.

Le 21 janvier 2022, la Société a déposé un supplément de prospectus établissant un nouveau placement au cours du marché (le « placement ACM »). Le placement ACM permet à la Société d'offrir pour la vente et d'émettre jusqu'à 75 M\$ US (ou l'équivalent en dollars canadiens) d'actions ordinaires de la Société de temps à autre, à la discrétion de la Société. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a émis 502 082 actions ordinaires à un prix moyen de 7,94 \$ pour un produit brut total de 3 987 \$, des commissions de 100 \$ et un produit net total de 3 887 \$.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

17.2 PERTE PAR ACTION

La perte de base et diluée par action est calculée en fonction de la perte attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions en circulation, incluant les actions devant être émises en paiement des intérêts sur les billets convertibles. Le calcul de la perte diluée par action tient compte de l'effet de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

	Pour les exercices clos les	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Perte attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société	47 714	39 890
Gain lié à la variation de la juste valeur des dérivés incorporés ⁽ⁱ⁾ , déduction faite des charges d'intérêts associées à la dette hôte	(3 850)	-
Perte attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société utilisée pour calculer la perte diluée par action	51 564	39 890
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	55 600 636	42 971 152
Effet dilutif des billets convertibles de 2022	1 452 055	-
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	57 052 691	42 971 152
Perte de base par action	0,86	0,93
Perte diluée par action	0,90	0,93

- (i) Exclut la portion de la variation de la juste valeur des dérivés incorporés attribuable aux bons de souscription sous-jacents.

Les autres instruments potentiellement dilutifs, nommément les options (voir la note 17.4), les bons de souscription (voir la note 17.3), les bons de souscription sous-jacents aux billets convertibles de 2022 et les actions sous-jacentes aux billets convertibles de 2020 (voir la note 15) sont anti-dilutifs pour toutes les périodes présentées.

17.3 BONS DE SOUSCRIPTION

	Nombre	31 décembre 2022 Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	31 décembre 2021 Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde d'ouverture	-	-	7 853 439	2,26
Émis	-	-	-	-
Exercés	-	-	(7 821 700)	2,25
Expirés	-	-	(31 739)	3,50
Solde de clôture	-	-	-	-

17.4 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Le conseil d'administration détermine le prix par action ordinaire et le nombre d'actions ordinaires qui peut être attribué à chaque administrateur, dirigeant, employé et consultant, ainsi que toutes les autres modalités de l'option, sous réserve des règles de la TSXV. D'après la politique du régime, le nombre total d'options pouvant être attribuées est plafonné à 10 % du nombre total d'actions en circulation de la Société.

Tous les paiements fondés sur des actions seront réglés en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation légale ou contractuelle de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Le tableau qui suit présente de l'information sur les options sur actions de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 :

	Nombre	31 décembre 2022 Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	31 décembre 2021 Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde d'ouverture	2 352 249	7,07	2 400 000	3,20
Attribuées	2 219 304	8,13	735 000	15,95
Exercées	(253 500)	2,90	(720 201)	3,06
Expirées	(385 000)	12,21	(51 300)	7,00
Perdus par renonciation	(21 249)	9,47	(1 250)	16,84
Annulées	-	-	(10 000)	16,84
Solde de clôture	3 911 804	7,42	2 352 249	7,07
Options pouvant être exercées	2 872 500	7,22	2 058 500	7,30

En 2022, le prix moyen pondéré des actions au moment de l'exercice était de 7,91 \$ (13,45 \$ en 2021).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a attribué 525 000 options à des dirigeants, 247 500 à des administrateurs, 682 000 à des employés et 764 804 à des consultants. La période d'acquisition des options attribuées varie entre une acquisition immédiate et une acquisition sur quatre tranches semestrielles. Chaque option permet à son porteur de souscrire une action ordinaire de la Société à un prix moyen de 8,13 \$ par action ordinaire, pour une période de 4,11 ans. Le total des dépenses découlant des transactions fondées sur des actions comptabilisées au cours de l'exercice s'élève à 9 628 \$ (6 676 \$ en 2021) dont 922 \$ (nul en 2021) ont été capitalisés en immobilisations corporelles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a attribué 245 000 options à des dirigeants, 375 000 à des administrateurs, 105 000 à des employés et 10 000 à des consultants. La période d'acquisition des options attribuées varie entre une acquisition immédiate et une acquisition sur quatre tranches semestrielles. Chaque option permet à son porteur de souscrire une action ordinaire de la Société à un prix moyen de 15,95 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans.

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées a été estimée selon le modèle d'établissement du prix des options Black-Scholes, d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2022	2021
Prix de l'action à la date d'attribution	8,13 \$	15,95 \$
Durée de vie attendue	4,11 ans	5 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,33 %	0,82 %
Volatilité prévue	81,49 %	67,86 %
Dividendes prévus	Néant	Néant
Juste valeur par option	4,79 \$	8,95 \$

La volatilité annualisée prévue a été déterminée au moyen des données historiques de la Société. La juste valeur des options sur actions est amortie sur la période d'acquisition des droits, compte tenu des renonciations prévues. Le prix d'exercice des options sur actions émises peuvent être exercées au cours de clôture des actions ordinaires le dernier jour de bourse précédant leur attribution.

Date d'expiration	Nombre total	Nombre total exercable	31 décembre 2022 Prix d'exercice moyen pondéré \$
2023	330 000	330 000	3,45
2024	895 304	370 000	6,56
2025	772 500	772 500	3,33
2026	490 000	490 000	16,31
2027	1 424 000	910 000	8,06
Solde de clôture	3 911 804	2 872 500	7,42

18. DÉPENSES DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	31 décembre 2022 \$	31 décembre 2021 \$
Salaires et avantages sociaux	3 274	3 637
Rémunération fondée sur des actions	898	452
Ingénierie	162	1 856
Honoraires professionnels	554	190
Matériaux, matières consommables et approvisionnement	824	1 330
Entretien et sous-traitance	1 252	1 454
Géologie et forage	31	143
Services publics	420	349
Dotations aux amortissements	283	217
Autres	95	213
Projet minier Uatnan	309	-
Subventions	(37)	(36)
Crédits d'impôt	(638)	(1 443)
Dépenses de prospection et d'évaluation	7 427	8 362

Les dépenses de prospection et d'évaluation se rapportent à la mine Matawinie (Québec), à l'exception des frais pour l'évaluation économique préliminaire du projet minier Uatnan, en lien avec la transaction avec Mason (voir la note 7).

Les salaires et avantages sociaux sont présentés déduction faite de la subvention reçue dans le cadre du programme de subvention salariale d'urgence du Canada d'un montant nul en 2022 (473 \$ en 2021).

19. CHARGES LIÉES AU PROJET D'USINE DE MATÉRIAUX DE BATTERIES

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	2 698	754
Rémunération fondée sur des actions	534	-
Ingénierie	8 895	4 136
Honoraires professionnels	914	898
Matériaux, matières consommables et approvisionnement	920	686
Entretien et sous-traitance	1 180	268
Services publics	553	-
Dotations aux amortissements	4 028	177
Autres	146	39
Subventions	(506)	(718)
Crédits d'impôt	(272)	(264)
Charges liées au projet d'usine de matériaux de batteries	19 090	5 976

Les charges liées au projet d'usine de matériaux de batteries représentent principalement les coûts préliminaires engagés en amont du développement d'une usine de matériaux de batterie avancés à Bécancour (Québec).

Les salaires et avantages sociaux sont présentés déduction faite de la subvention reçue dans le cadre du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada d'un montant nul en 2022 (81 \$ en 2021).

20. FRAIS GÉNÉRAUX ET FRAIS D'ADMINISTRATION

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	7 083	4 883
Rémunération fondée sur des actions	7 274	6 224
Honoraires professionnels	1 435	2 635
Honoraires de consultation	2 618	1 476
Déplacements, représentation et congrès	668	627
Frais de bureau et d'administration	8 862	6 747
Bourses de valeurs, autorités et communications	462	872
Dotations aux amortissements	246	699
Perte à la cession d'actifs	-	5
Autres frais financiers	26	35
Frais généraux et frais d'administration	28 674	24 203

Les frais de bureau et d'administration pour 2021 comprennent un montant de 1,2 M\$ en lien avec le règlement d'un litige survenu en septembre 2021.

21. COÛTS (PRODUITS) FINANCIERS NETS

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Perte (gain) de change	453	(985)
Produits d'intérêts	(701)	(327)
Charge d'intérêt sur les obligations locatives	19	113
Variation de la juste valeur – Actions cotées en bourse	1 700	-
Variation de la juste valeur – Dérivés incorporés et amortissement du montant reporté	(11 059)	-
Désactualisation des emprunts et des billets	816	2 104
Intérêts sur les emprunts et les billets	895	101
Coûts financiers nets (revenus)	(7 877)	1 006

22. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt attribuable au résultat ne correspond pas au montant résultant de l'application du taux d'imposition combiné fédéral-provincial prévu par la loi de 26,5 % (26,5 % en 2021) à la perte avant impôt pour les raisons suivantes :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Perte avant impôt	(47 314)	(39 490)
Recouvrement d'impôt calculé au taux d'imposition prévu par la loi applicable	26,50 %	26,50 %
Charge d'impôt au taux combiné prévu par la loi	(12 538)	(10 465)
Augmentation (diminution) de l'impôt découlant des éléments suivants :		
Différence temporaire non comptabilisée	10 018	8 937
Paievements fondés sur des actions	2 307	1 769
Dépenses non déductibles	325	406
Redevances minières	400	400
Droits miniers non imposables	(108)	(219)
Autres	(4)	(428)
Impôt sur le résultat	400	400
Composition de l'impôt différé à l'état du résultat net :		
Impôt exigible	400	400
Impôt sur le résultat	400	400

Au 31 décembre 2022, les différences temporaires à l'égard desquelles la Société avait comptabilisé des actifs et des passifs d'impôt différé étaient les suivantes :

	Solde d'ouverture	Comptabilisé au résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Solde de clôture
Billets convertibles	-	(9 693)	-	-	(9 693)
Dépenses de prospection et d'évaluation	-	9 693	-	-	9 693

Aux 31 décembre 2022 et 2021, les différences temporaires et les pertes fiscales inutilisées à l'égard desquelles la Société n'avait pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé étaient les suivantes :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
FÉDÉRAL		
Dépenses de prospection et d'évaluation	44 572	37 787
Immobilisations corporelles	3 080	2 253
Placements en titres de capitaux propres	2 346	646
Obligation de démantèlement	952	1 009
Frais d'émission d'actions	5 102	5 990
Frais de recherche et développement	19 412	16 700
Pertes autres qu'en capital	69 792	46 371
Perte de change non réalisée sur les billets convertibles	519	-
Autres	273	74
	146 048	110 830
PROVINCIAL		
Dépenses de prospection et d'évaluation	41 796	35 058
Immobilisations corporelles	3 080	2 253
Placements en titres de capitaux propres	2 346	646
Obligation de démantèlement	952	1 009
Frais d'émission d'actions	5 102	293
Frais de recherche et développement	25 158	19 447
Pertes autres qu'en capital	68 341	45 943
Perte de change non réalisée sur les billets convertibles	519	-
Autres	273	74
	147 567	104 723

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

La capacité à réaliser les avantages fiscaux dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment de la rentabilité future des activités. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour permettre la réalisation de ces actifs.

Au 31 décembre 2022, le cumul des pertes autres qu'en capital que la Société pouvait, aux fins de l'impôt, utiliser en réduction des bénéfices imposables des exercices futurs s'établissait comme suit :

Année de la perte	Année d'expiration	Fédéral	Provincial
2022	2042	22 792	22 712
2021	2041	19 469	18 562
2020	2040	10 836	10 546
2019	2039	5 381	5 457
2018	2038	4 137	4 044
2017	2037	2 526	2 578
2016	2036	1 544	1 399
2015	2035	873	844
2014	2034	662	644
2013	2033	747	738
2012	2032	765	757
2011	2031	61	59

La Société a des reports de crédits d'impôt à l'investissement de 3 698 \$ (2 693 \$ en 2021) qui expireront entre 2036 et 2041 et qui sont disponibles pour réduire les impôts à payer pour les exercices à venir.

23. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

		31 décembre 2022	31 décembre 2021
		\$	\$
Subventions à recevoir et autres actifs courants	12	401	(111)
Subventions différées		20	(1 511)
Crédits d'impôt minier		(353)	(1 707)
Taxes de vente à recevoir		30	(1 266)
Charges payées d'avance		(370)	(2 553)
Comptes créditeurs et charges à payer	11	(2 796)	3 901
Total de la variation nette du fonds de roulement		(3 068)	(3 247)
Recouvrement d'impôt sur le résultat		558	-
Intérêts payés		69	101
Activités d'investissement et de financement hors caisse			
Immobilisations corporelles incluses dans les comptes créditeurs et charges à payer		7 447	5 068
Frais d'émission d'actions inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer		8	49
Frais d'émission des billets convertibles inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer		659	-
Actions émises en paiement d'intérêts		-	2 697

24. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Principaux dirigeants de la Société		
Charge au titre des avantages du personnel	2 641	1 158
Paievements fondés sur des actions	2 475	3 435
Administrateurs de la Société		
Honoraires du conseil d'administration	829	643
Paievements fondés sur des actions	1 247	2 333

En plus des transactions avec Pallinghurst et Investissement Québec présentées précédemment dans les états financiers consolidés et conformément à IAS 24, *Informations relatives aux parties liées*, les principaux dirigeants ont, directement ou indirectement, le pouvoir et la responsabilité de la planification, de la gestion et du contrôle des activités de la Société, y compris les administrateurs (faisant partie ou non de la haute direction) de la Société.

Au 31 décembre 2022, Pallinghurst détenait 20,66 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société et exerçait une influence notable sur celle-ci (20,94 % en 2021).

En novembre 2022, la Société a conclu un placement privé de billets convertibles non garantis pour un produit brut totalisant 50 M\$ US avec Mitsui, Pallinghurst et Investissement Québec. Du montant total de 50 M\$ US, Pallinghurst et Investissement Québec ont chacun souscrit à hauteur de 12,5 M\$ US. De plus amples détails sur la transaction sont présentés à la note 15.

Indemnités de départ

La Société a des engagements en vertu de certains contrats de gestion conclus avec des dirigeants clés. Les engagements minimaux en vertu de ces contrats s'élèvent à environ 2 150 \$ (1 554 \$ en 2021). Ces contrats exigent des paiements minimaux supplémentaires d'environ 4 379 \$ (3 139 \$ en 2021) à la survenance de certains événements, comme un changement de contrôle. Comme aucun événement déclencheur n'a eu lieu, les paiements conditionnels n'ont pas été reflétés dans les présents états financiers consolidés.

25. INFORMATION À FOURNIR SUR LA GESTION DU CAPITAL

La Société surveille le capital en fonction de la valeur comptable des capitaux propres, des emprunts, des contrats de location et des billets convertibles, qui totalisaient 133 673 \$ au 31 décembre 2022 (110 147 \$ en 2021).

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité à poursuivre ses activités et son programme d'acquisition, de prospection, d'évaluation et de mise en valeur de biens miniers et de l'usine de produits à valeur ajoutée. Elle gère sa structure du capital et l'ajuste en fonction de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents.

La Société n'est soumise à aucune restriction externe en matière de capital. Les variations du capital sont présentées à l'état consolidé des variations des capitaux propres et aux notes 13, 14 et 15.

Les biens dans lesquels la Société détient actuellement un intérêt sont au stade de la mise en valeur; à ce titre, la Société dépend de financements externes pour ses activités. Pour procéder à la mise en valeur prévue et s'acquitter des frais d'administration, la Société doit puiser dans son fonds de roulement et mobiliser des capitaux supplémentaires lorsque nécessaire.

26. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés en catégories qui déterminent leur base d'évaluation et, pour les éléments évalués à la juste valeur, si les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat net ou dans les autres éléments du résultat global. Ces catégories sont : les actifs financiers et les passifs financiers à la JVBRN, les actifs financiers au coût amorti et les passifs financiers au coût amorti. Les tableaux ci-dessous présentent la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs dans chacune de ces catégories aux 31 décembre 2022 et 2021 :

		Juste valeur par le biais du résultat net \$	Au 31 décembre 2022	
			Coût amorti \$	Total \$
ACTIFS FINANCIERS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		-	59 924	59 924
Subventions à recevoir et autres actifs courants	12	-	3 983	3 983
Placements – Actions cotées en bourse	7	800	-	800
Total des actifs financiers		800	63 907	64 707
PASSIFS FINANCIERS				
Comptes créditeurs et charges à payer	11	-	15 429	15 429
Emprunts	14	-	1 988	1 988
Billets convertibles	15	6 727	49 817	56 544
Total des passifs financiers		6 727	67 234	73 961

		Juste valeur par le biais du résultat net \$	Au 31 décembre 2021	
			Coût amorti \$	Total \$
ACTIFS FINANCIERS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		-	62 355	62 355
Subventions à recevoir et autres actifs courants	12	-	3 096	3 096
Total des actifs financiers		-	65 451	65 451
PASSIFS FINANCIERS				
Comptes créditeurs et charges à payer	11	-	15 193	15 193
Emprunts	14	-	2 129	2 129
Total des passifs financiers		-	17 322	17 322

RISQUES FINANCIERS

Juste valeur

Les actifs financiers et les passifs financiers courants, soit la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les subventions à recevoir et autres actifs courants et les comptes créditeurs et autres charges à payer, sont évalués à la valeur comptable, qui se veut une estimation raisonnable de la juste valeur en raison de leur échéance relativement courte. Les emprunts et la dette hôte convertible sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable, à l'exception de la dette hôte convertible pour laquelle la juste valeur est estimée à 59,3 M\$ (43,8 M\$ US) (niveau 3).

Hiérarchie de la juste valeur

Après la comptabilisation initiale, la Société a recours à une hiérarchie de la juste valeur pour classer les données utilisées pour évaluer les instruments financiers à la juste valeur et les regrouper dans les niveaux suivants en fonction du degré auquel la juste valeur est observable.

- Niveau 1 : Données dérivées de cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : Données dérivées de sources autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire, des prix) ou indirectement (c'est-à-dire des dérivés de prix); et
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables).

	Au 31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la JVBRN				
Placements non courants (placement en capitaux propres dans des entités cotées en bourse)	800	-	-	800
Passifs financiers à la JVBRN				
Billets convertibles – Dérivés incorporés (note 15)	-	-	6 727	6 727

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (aucun en 2021).

Instruments financiers évalués à la JVBRN

Placements non courants

Les instruments de capitaux propres cotés en bourse sont classés de niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur. Leur juste valeur est évaluée de façon récurrente et est estimée en utilisant le cours de clôture sur le marché boursier pertinent.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers dont elle s'acquitte au moyen de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Société gère son risque de liquidité en utilisant des budgets qui lui permettent de déterminer les montants requis pour financer ses programmes de prospection, d'évaluation et de mise en valeur. La liquidité et les résultats d'exploitation de la Société peuvent souffrir d'un accès restreint aux marchés financiers ou à d'autres formes de financement, par suite d'un repli généralisé des marchés boursiers ou de difficultés propres à la Société. Par le passé, les flux de trésorerie de la Société provenaient essentiellement de ses activités de financement.

La direction estime que sans l'obtention de financement supplémentaire, la Société ne dispose pas de liquidités suffisantes pour poursuivre ses dépenses prévues au cours des douze prochains mois. De telles circonstances indiquent la présence d'incertitudes significatives qui jettent un doute important sur la capacité de la Société de poursuivre son exploitation et, par conséquent, sur le caractère approprié de l'utilisation des IFRS s'appliquant aux entités en situation de continuité d'exploitation (voir note 1).

Au 31 décembre 2022, tous les passifs courants de la Société, d'un montant total de 16 105 \$ (15 730 \$ en 2021), avaient des échéances contractuelles de moins d'un an et étaient soumis aux conditions normales du marché. La Société réévalue régulièrement sa situation de trésorerie pour assurer la préservation et la sécurité du capital et le maintien de la liquidité.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Au 31 décembre 2022		
			0 à 12 mois	12 à 24 mois	Plus de 24 mois
Comptes créditeurs et charges à payer	15 429	15 429	15 429	-	-
Obligations locatives	2 817	3 423	560	647	2 216
Emprunts	1 988	2 330	352	577	1 401
Billets convertibles – Hôte ⁽ⁱ⁾	49 817	67 723	-	-	67 723
Billets convertibles – Dérivés incorporés ⁽ⁱ⁾	6 727	-	-	-	-

(i) Les billets convertibles sont convertis au cours de change au comptant au 31 décembre 2022

La Société est partie à une entente de location variable qui est indexée en fonction de l'indice des prix à la consommation, le 31 mars de chaque année.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une perte puisse survenir en raison du défaut d'une autre partie de respecter les modalités du contrat. Le risque de crédit de la Société est principalement lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux débiteurs. Les débiteurs sont constitués principalement du remboursement de la taxe sur les produits et services à recevoir des gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que des crédits d'impôt à recevoir du gouvernement du Québec. La Société atténue le risque de crédit en conservant de la trésorerie dans des banques à charte canadiennes et des dépôts garantis auprès de coopératives de crédit.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que le rendement financier de la Société puisse être affecté par les fluctuations des taux de change entre les devises. Certaines des dépenses de la Société sont libellées en dollars américains et depuis le mois d'août 2021, la Société détient des soldes de trésorerie en dollars américains. Par ailleurs, les billets convertibles sont libellés en dollars américains. Ainsi, la Société est exposée aux gains et aux pertes de change.

Présentement, la Société n'a pas de contrat de couverture en place et est donc exposée aux fluctuations des taux de change. Une remontée du dollar américain aurait un impact négatif sur le résultat net et les flux de trésorerie de la Société, tandis qu'un dollar canadien plus vigoureux aurait pour effet d'augmenter son résultat net et ses flux de trésorerie.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, les soldes de trésorerie en dollars américains détenus par la Société étaient les suivants :

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie en dollars américains	10 928	11 435
Comptes créditeurs en dollars américains	(407)	(1 044)
Billets convertibles – Hôte en dollars américains	(36 780)	-
Exposition nette en dollars américains	(26 259)	10 391
Équivalent en dollars canadiens	(35 570)	13 175

En fonction des soldes en date du 31 décembre 2022, une augmentation (diminution) de 5 % des taux de change à cette date (toutes les autres variables restant constantes) entraînerait une augmentation (diminution) du résultat net d'environ (1 778 \$) en 2022 (659 \$ en 2021).

Voir aussi la note 15 pour les dérivés incorporés.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctue en raison de changements aux taux d'intérêt du marché.

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt principalement sur ses billets convertibles qui portent intérêt à des taux variables et ne prend aucune mesure particulière pour se protéger contre les fluctuations des taux d'intérêt. À l'exception des billets convertibles, les actifs financiers et les passifs financiers de la Société ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt, en raison de leur nature à court terme ou parce qu'ils ne portent pas intérêt.

Les billets convertibles portent intérêt à un taux égal au plus élevé entre 6 % et le taux SOFR à terme de trois mois majoré de 4 %. Selon le solde des billets convertibles au 31 décembre 2022, l'impact sur les coûts financiers nets sur un horizon de douze mois d'une variation de 1 % des taux d'intérêt s'élèverait à environ 677 \$. Voir la note 15 pour le risque de taux d'intérêt associé aux dérivés incorporés.

27. INFORMATION SECTORIELLE SUPPLÉMENTAIRE

				31 décembre 2022
	Projet de la mine Matawinie	Projet d'usine de matériaux de batteries	Siège social	Total
Total des immobilisations corporelles	39 597	21 289	3 249	64 135
Total des passifs	8 022	3 808	65 920	77 750

				31 décembre 2021
	Projet de la mine Matawinie	Projet d'usine de matériaux de batteries	Siège social	Total
Total des immobilisations corporelles	18 032	18 886	5 185	42 103
Total des passifs	7 570	6 320	6 764	20 654

28. ENGAGEMENTS

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements. Au 31 décembre 2022, la Société avait émis 2 830 \$ en bons de commande pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, ainsi que 4 084 \$ dans le cadre de ses activités.

Redevance

La Société a octroyé une redevance de fonderie nette de 3 % sur le bien de graphite Matawinie à Pallinghurst pour un prix d'achat global de 4 306 \$. Pendant une période de trois ans suivant son émission (le 28 août 2020), la redevance est soumise à un droit de rachat de 1 % en faveur de la Société pour un prix de rachat de 1 306 \$ plus un montant égal aux intérêts cumulés au taux de 9 % par année à compter de la date de clôture de la transaction de redevance jusqu'à la date de rachat.

Bien Matawinie

Une grande partie du bien est assujettie à une redevance de fonderie nette de 0,20 %, laquelle peut être rachetée par la Société pour 200 \$.

Collaboration et partage des bénéfices

Le 23 janvier 2020, la Société a signé une entente de partage des bénéfices avec la municipalité de Saint-Michel-des-Saints dans le cadre du projet minier Matawinie. Avec cette nouvelle entente et tout au long de la durée d'exploitation commerciale de la mine, la Société versera à la municipalité jusqu'à 2 % de ses flux de trésorerie positifs futurs nets, après impôt, sous réserve d'un paiement minimum de 400 \$ annuellement.